

Accueil de Jean-Pierre Odilon dans la classe des Correspondants.
Simone Mazauric, présidente.

Monsieur,

J'ai le plaisir d'accueillir en votre personne un nouveau membre correspondant de l'Académie.
Vous êtes né à Nîmes, où vous résidez.

Vous avez effectué des études de droit, sanctionnées par un master de droit public. Vous avez ensuite entamé une carrière de fonctionnaire, et plus précisément d'attaché de préfecture notamment à Marseille ainsi qu'à Arles puis à Nîmes jusqu'à votre départ à la retraite. Cette carrière a été marquée par votre sens de la rigueur morale, parfaitement exprimé par votre devise (« pourquoi faire dans l'obscurité ce que l'on peut faire dans la lumière »), un sens de la rigueur et de la transparence qui n'a pas été toujours justement apprécié mais je n'épiloguerai pas davantage à ce sujet.

Vous exercez depuis votre départ à la retraite un certain nombre d'activités bénévoles.

La plus importante de ces activités est sans doute celle de vice président de l'Agavip Médiations, une association chargée par les Parquets de Nîmes et d'Alès de trouver une solution alternative aux petits litiges en matière pénale, en mettant au premier plan la recherche de la médiation et du consensus afin d'éviter la sanction pénale. Il s'agit en d'autres termes d'essayer de mettre en œuvre une autre façon de rendre la justice que celle qui consiste à appliquer strictement la loi, de façon rigide et mécanique, et de s'efforcer tout au contraire de tenir compte des personnes, des personnes que l'on présume capables de dialoguer et de trouver une solution consensuelle aux différends qui les oppose. Une nouvelle façon de rendre la justice inspirée à l'évidence par une préoccupation humaniste et certainement bien davantage susceptible de répondre aux attentes des justiciables.

Très concrètement, cette fonction de vice-président de l'AGAVIP responsable de la médiation pénale est loin d'être une sinécure puisque vous dirigez une équipe d'une douzaine de médiateurs, tous également bénévoles, qui effectuent ainsi entre 300 et 500 médiations par an.

Vous êtes également chargé, toujours bénévolement bien sûr, de l'information au Bureau d'aide juridictionnelle du Tribunal de Grande Instance de Nîmes.

Vous n'êtes pas seulement très engagé dans la vie civile, vous êtes également engagé dans la vie religieuse puis que vous êtes membre de la Communauté protestante de Pomeyrol.

Quand vous ne faites pas généreusement bénéficier la collectivité de vos compétences en matière de droit, vous vous intéressez à l'archéologie, à l'art, à la musique ainsi qu'à la théologie. Vous collectionnez les livres anciens. Ce goût explique sans doute que vous rejoignez aujourd'hui pour y être agrégé une institution qui ne vous est aucunement étrangère puisque vous participez depuis deux ans, en compagnie de Gabriel Audisio et de Bernard Février, à cette entreprise de grande ampleur qu'est le classement des archives de l'Académie. Une tâche que vous n'allez sans doute pas manquer de poursuivre et nous vous en remercions par avance.

Bienvenue donc parmi nous.